

TRAVAUX DU CENTRE DE RECHERCHES SÉMIOLOGIQUES

Recherches sur les discours xénophobes

(II)

par Marianne EBEL, Neuchâtel
et Pierre FIALA, Paris

No 28 — Juillet 1977

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Centre de Recherches
sémiologiques

Archives

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Centre de recherches sémiologiques
Avenue Clos-Brochet 30
2000 Neuchâtel (Suisse)

RECHERCHES SUR LES DISCOURS XÉNOPHOBES
(II)

par Marianne EBEL, Neuchâtel
et Pierre FIALA, Paris

No 28 - Juillet 1977

<u>Sommaire</u>	<u>pages</u>
<u>CAHIER I</u>	
0. INTRODUCTION	0.1-0.12
I. CONDITIONS D'APPARITION, CIRCULATION ET TRANSFORMATION DE LA FORMULE "UEBERFREMUNG"	1.1-1.22
II. DISCOURS ET POLITIQUE: REFLEXIONS POUR UNE SOCIOLOGIE DES LANGAGES	2.1-2.92
A. 1934, Bertold Brecht: pour un décryptage du discours nazi	2.3-2.21
B. 1965, Noam Chomsky: pour une dénonciation du discours de l'impérialisme américain	2.22-2.47
C. Langue et idéologie: quelques remarques à propos des recherches de Michel Pêcheux	2.48-2.92
<u>CAHIER II</u>	
III. ASPECTS HISTORIQUES ET THEORIQUES DE LA FORMATION LANGAGIERE XENOPHOBE	3.1-3.19
- Les campagnes de 1970 et 1974 comme processus d'énonciation sociaux et historiques	3.6-3.9
- L'hétérogénéité des discours	3.9-3.12
- Le réglage institutionnel du discours	3.12-3.14
- Le référent social	3.14-3.19
IV. ASPECTS DES PRATIQUES LANGAGIERES DANS DES LETTRES DE LECTEURS A LEUR QUOTIDIEN	4.1-4.24
1) La diversité des pratiques langagières	4.5-4.16
2) La formule xénophobie dans les lettres de lecteurs	4.17-4.24
BIBLIOGRAPHIE	B.1-B.12

III. ASPECTS HISTORIQUES ET THÉORIQUES DE LA FORMATION LANGAGIÈRE XÉNOPHOBE

Le 7 juin 1970, le peuple suisse se prononçait par un vote sur "l'initiative Schwarzenbach". Cette initiative, la deuxième contre la "surpopulation et l'emprise étrangère", avait été déposée le 20 mai 1969 par un comité dont James Schwarzenbach était le porte-parole attitré. Elle comportait 70.292 signatures valables et proposait d'insérer dans la constitution un article 69 quater limitant le nombre d'étrangers à 10% de la population de chaque canton, à l'exception de Genève. Elle prévoyait un délai de quatre ans pour réaliser la réduction du nombre des étrangers en Suisse. La campagne autour de cette initiative fut d'une intensité inaccoutumée comme nous l'avons déjà noté (p.).

Le 7 juin 1970 n'est pas une date "historique" pour la Confédération Suisse: elle n'a pas marqué une transformation radicale des structures économiques, sociales et politiques de la formation sociale suisse. Pourtant, nous pensons qu'autour de cette date, avant et après elle, s'articulent un ensemble d'événements politiques et de mouvements sociaux qui marquent profondément l'histoire de la formation sociale suisse après la seconde guerre mondiale. En effet elle a cristallisé, au niveau institutionnel d'un vote, de nombreuses tensions sociales consécutives au développement économique et social de la Suisse et qu'on a nommé "malaise helvétique", "crise des valeurs helvétiques", faute d'avoir procédé à une analyse approfondie de ses causes et de son développement. Certes les mouvements sociaux et politiques concernant la "surpopulation et l'emprise étrangère" ne résument pas à eux seuls ce malaise. Le problème de l'autonomie jurassienne, les questions touchant à la défense nationale (l'armement atomique, puis l'"affaire des mirages"), plus récemment la question du secret bancaire ou de l'énergie nucléaire, ont également entraîné des débats et des affrontements, même violents, au sein de la formation sociale

suisse. Mais la question de l'Ueberfremdung a instauré un débat à l'échelle nationale qui dure maintenant depuis plus de quinze ans; elle a vu l'éclosion de mouvements de masse, de partis politiques nouveaux; elle a, plus qu'aucune autre, synthétisé le 'malaise helvétique', en ramassant dans des formules simples, emprise étrangère, xénophobie, etc. une série de problèmes, économiques, sociaux, politiques, idéologiques. Or ces formules et les discours qui s'y rapportent ne sont pas l'émanation seulement de formations politiques, pas plus qu'elles ne peuvent être définies par une science quelconque. Ce sont des produits idéologiques et pratiques de l'ensemble de la formation sociale suisse, qui ont circulé et traversé toutes les couches sociales, toutes les institutions, dont se sont emparés à un moment ou à un autre tous les habitants du pays.

A la date du 7 juin 1970 s'en ajoute une autre, comparable à plus d'un titre: celle du 20 octobre 1974. Après le rejet de l'initiative Schwarzenbach en 1970, un autre texte d'initiative, plus radical, est rédigé par une fraction de l'Action Nationale qui n'avait pu se satisfaire des déclarations et des promesses faites à cette époque par le Conseil Fédéral.

Déposée en 1972 avec 70'000 signatures valables, cette troisième initiative sera soumise au vote le 20 octobre 1974, date à laquelle elle sera rejetée par 1'691'632 NON contre 878'891 OUI, après une campagne plus intense et plus passionnée qu'en 1970.

Autour de ces deux dates apparaissent clairement une série de contradictions idéologiques restées jusque là latentes au sein de la formation sociale suisse. L'unité nationale, celle du peuple suisse, affirmée depuis des décennies, postulée et profondément ancrée dans la conscience de la majorité des "Suisse", produit de l'idéologie dominante, s'est trouvée soudain comme éclatée. Ces deux initiatives représentent en quelque sorte des points de fissures politiques profondes. Points de fissures au sein de la bourgeoisie où s'affrontent plus ouvertement les différents intérêts contradictoires des fractions qui la constituent, points de fissures au sein des mouvements anti-étrangers qui, dès 1970, connaîtront une série de scissions, points de fissures enfin au sein du mouvement ouvrier qui, ayant à plus d'une occasion affirmé des positions purement patriotiques, n'avancera qu'avec

difficulté une alternative claire face à la politique anti-ouvrière des mouvements xénophobes.

C'est en ce sens que les dates du 7 juin 1970 et du 20 octobre 1974, et les périodes qui les entourent et les caractérisent revêtent pour nous un intérêt particulier; intérêt d'ordre historique, pour des événements récents de l'histoire de la Suisse; intérêt scientifique et méthodologique, portant sur la possibilité de décrire et d'expliquer ces événements; intérêt politique enfin dans la mesure où nous ne saurions être indifférents, dans la période actuelle, au danger que représente, selon nous, le développement de mouvements politiques véhiculant et amplifiant, en Suisse, mais aussi dans nombre de pays européens, des formules telles que "l'emprise étrangère", "l'immigration sauvage", "la défense de l'intégrité et des valeurs nationales contre les travailleurs immigrés". Ces trois motifs fondent aussi le type de démarche qui est le nôtre, dans lequel nous ne prétendons pas affirmer des vérités scientifiques sans reconnaître ou plutôt sans revendiquer en même temps les liens étroits qui les unissent à des positions politiques.

De nombreuses études théoriques ont été consacrées à tel ou tel aspect de la situation de l'époque que nous envisageons, nous aurons à revenir sur les hypothèses et les données qu'elles fournissent. Mais le point de vue que nous souhaitons développer nous paraît différent, parce qu'à la fois plus global et prenant appui sur des hypothèses que nous avons peu vues utilisées jusqu'à maintenant dans ce domaine.

L'analyse des résultats d'un vote ou d'une élection est, en général, l'objet privilégié de la Science politique qui, sur la base de données statistiques, économiques, sociologiques, historiques, politiques, décrit un état donné d'une société, structurée par diverses institutions, et dégage les rapports sociaux qui y règnent.

Dans le cas des votes sur les initiatives anti-étrangers, la Science politique, dans sa version journalistique tout au moins, s'est attachée particulièrement à une sorte de mesure du taux de "xénophobie" présent en Suisse, partant du postulat sociologique qu'il était possible de repérer les "attitudes" et les "discours" xénophobes à travers leur évidence et leur transparence. On pouvait dès lors mettre en relation

le taux de partisans votant OUI aux initiatives et l'ampleur des faits sociologiques qui dénotait la croissance de la xénophobie. Ainsi le taux de xénophobie aurait atteint son niveau supérieur en 1970, pour décroître ensuite jusqu'en 1974, et même régresser fortement par la suite, l'ensemble de ces phénomènes étant fondamentalement déterminé par la variation du nombre d'"étrangers" présents en Suisse. Certes des faits statistiques s'opposaient à ce type d'interprétation: ainsi le pourcentage de partisans des initiatives s'est toujours révélé supérieur dans des régions à dominante paysanne où l'immigration était peu importante. Devant ces faits, l'interprétation devenait alors politique et s'énonçait ainsi: "c'est bien la preuve que l'Ueberfremdung est un faux problème" et que la "xénophobie est un mal honteux, qu'il faut supprimer". Mais tout cela ne rend pas compte de la formation de ce "faux problème" et de cette "maladie honteuse" et surtout cela n'explique pas une constatation empirique que nous avons pu faire sur une partie de notre matériel discursif, celle qui va retenir plus particulièrement notre attention dans la suite du présent travail: un ensemble de lettres adressées par des lecteurs, à la rédaction de leur quotidien habituel, lors des campagnes. Nous avons constaté en effet que les différences entre les discours des lecteurs partisans du OUI et des lecteurs partisans du NON sont souvent minimales. Ainsi certains lecteurs argumentent pour le "non à l'initiative" au nom de la "nécessaire sauvegarde du pays et de son économie". D'autres font du même thème un argument pour le "Oui à l'initiative, notre dernière chance". A un autre niveau, nombre de lecteurs appellent à voter "OUI" par défi à la politique gouvernementale en matière d'immigration et pour protester contre "le système actuel qui ne retient que le côté profit". D'autres appellent à voter "NON" parce que selon eux l'initiative contre la surpopulation étrangère divise la classe ouvrière, et qu'il faut donc la rejeter au nom de la solidarité internationale entre travailleurs. Ces derniers, plus rares, rompent de fait avec ce qui, dans l'ensemble des lettres constitue un facteur d'unité idéologique: le OUI, comme le NON, sont énoncés et argumentés à partir de catégories sémantiques communes:

La Suisse / les étrangers

Les valeurs patriotiques / ceux qui les troublent
(tantôt les étrangers, tantôt les
mauvais Suisses)

L'économie nationale / ceux qui la perturbent
(tantôt les étrangers, tantôt les patrons
ou le gouvernement, tantôt les mauvais
Suisses).

Sans entrer ici dans le détail des analyses qui fondent notre constatation, nous pouvons dire que les discours du OUI et du NON aux initiatives se placent, pour ainsi dire tous, dans ces catégories fondamentales¹⁾ et que, à considérer de près les discours et leurs formes, les glissements sémantiques qui déterminent les OUI ou les NON sont souvent si minimes qu'il devient difficile de regrouper les uns sous le terme xénophobes et les autres sous le terme non-xénophobes.

La conclusion que nous tirons pour l'instant, de cette première remarque empirique est que la notion même de xénophobie n'a rien d'un concept scientifique; même utilisée par la Science politique, elle reste une étiquette polémique et un objet idéologique de discours. C'est à ce titre qu'elle nous paraît devoir être explorée et critiquée. La suite de ce travail se propose d'avancer dans cette voie.

1) Dans leur rapport exploratoire, "xénophobie et non-xénophobie" (Genève, octobre 1976), U. Windisch et J.-M. Jaeggi, se fondant sur une analyse du contenu de lettres de partisans et d'adversaires de l'Action Nationale, ont bien mis en évidence ces catégories sémantiques fondamentales. Nous reviendrons plus en détail sur d'autres aspects des résultats de cette analyse

Les campagnes de 1970 et 1974 comme processus d'énonciation sociaux et historiques

Ce que nous venons d'avancer nous amène à penser qu'il faut mener à propos des votations une démarche différente de celle de la Science politique. Nous aimerions ici les envisager sous l'angle du langage; il nous semble en effet nécessaire d'analyser la place du langage dans ce qui est traité généralement comme institutions politiques propres à la démocratie. "Les votations" pour reprendre ce terme qui désigne une réalité essentiellement helvétique, et que la langue française utilisée dans d'autres pays ou régions francophones ne connaît pas - désigne avant tout une situation de langage que nous aimerions cerner¹⁾.

Une votation c'est d'abord la production par des locuteurs collectifs de trois discours très brefs: OUI, NON, JE M'ABSTIENS. Ces trois discours ont un référent commun, un texte (constitutionnel, une loi, etc.) c'est-à-dire un autre discours, par rapport auquel les trois discours ont un double statut: ils sont à la fois performatifs et assertifs. Performatifs, car l'énonciation de ces discours n'est pas fondamentalement une communication d'information, mais transforme par le seul fait d'être énoncé, la situation des locuteurs. Pour être plus précis, il faudrait dire que ces discours ne sont pas performatifs en soi, mais par rapport au texte qui est leur référent. En fait, dire OUI à une votation, c'est reprendre à son compte le texte référent, l'asserter comme vrai et lui donner une valeur performative; dire NON, c'est aussi accomplir un acte assertif performatif dans la mesure où le refus d'entériner une transformation de la situation d'énonciation est tout de même, paradoxalement, une

1) Il va de soi que ce qu'on appelle ailleurs un "vote" ou une "élection" présentent des caractéristiques analogues, mais le terme régional "votations", qui les englobe tous deux, connote le fonctionnement de la démocratie semi-directe en Suisse. Il désigne aussi bien l'acte lui-même (le dépôt du bulletin dans l'urne, quelque soit l'objet du vote) que les circonstances qui entourent cet acte, auxquelles il s'étend par métonymie.

de cette transformation.

Il y a donc énonciation et acte de langage dans une votation. L'acte de langage est quant à lui étroitement contrôlé, prononçable une seule fois, dans des formes expressément prévues par la loi. Énonciation collective, mais présentée comme strictement individuelle, la votation concrétise la thèse d'Althusser selon laquelle, l'Idéologie, à travers les Appareils idéologiques (matérialisés ici par l'institution du vote démocratique) interpelle les individus en sujets.

Cet acte de langage du vote, qui met les sujets à leur place, et à travers lequel les individus se pensent comme libres, agissants, capables de modifier la situation qui est la leur, est en réalité l'aboutissement institutionnel d'un processus social et historique. Nous ne définissons pas ici cette notion complexe; elle nous sert à cerner pragmatiquement ce que peut être une campagne (à propos d'une initiative) et à l'intégrer dans notre analyse des discours anti-étrangers. Une campagne se clôt formellement, institutionnellement, par un acte de langage collectif, un vote. Elle se présente comme une mise en circulation de significations au sein de discours, comme bataille autour de mots ou de formules condensant en elles des significations produites dans des discours hétérogènes et contrôlés.¹⁾

Mais le cadre institutionnel du vote crée deux illusions qu'il cristallise dans l'acte de langage. Il donne aux locuteurs collectifs ou individuels l'impression qu'en tant que sujets, ils se battent pour la vérité des significations que leurs discours véhiculent à travers des formules qui sont en réalité le produit de rapports de forces sociaux et qui n'ont pas de sens, et donc pas de vérité, en-dehors des rapports de forces sociaux qu'elles expriment et qu'elles fondent en même temps. Il concrétise cette vérité en lui conférant une valeur d'action. Ainsi les notions de polémique, de débat, d'argumentation sur la valeur de vérité ou d'action sont les effets d'une institution où s'expriment, à travers le langage, des rapports de force sociaux.

Processus d'énonciation social et historique, les campagnes autour des initiatives doivent être analysées à la fois par rapport à l'institution qui les domine et par rapport à une situation historique dont elles résultent. Elles cristallisent en effet -au travers de prises de paroles individuelles et collectives qui s'affrontent dans

Note 1) de la page 3.7

D'un certain point de vue nous reprenons les hypothèses formulées par M. Foucault sur la constitution des discours :

"...je suppose que dans toute société la production du discours est à la fois contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée par un certain nombre de procédures qui ont pour rôle d'en conjurer les pouvoirs et les dangers, d'en maîtriser l'événement aléatoire, d'en esquiver la lourde, la redoutable matérialité." (L'ordre du discours, 1971, pp. 10-11). Comme lui, nous essayons de montrer que "le discours n'est pas simplement ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais ce par quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer" (L'ordre du discours, p. 12).

Toutefois les recherches de Foucault, qu'il s'agisse de la constitution du discours clinique, du discours sur la folie, du discours sur la sexualité, portent toujours sur la "longue durée", alors que notre démarche s'attache à la constitution et à la circulation d'un discours sur une courte période, ce qui nous empêche de tracer des tendances générales valables pour l'ensemble d'une société dans une phase historique donnée.

En revanche, contrairement à Foucault qui ne cherche pas à relier l'analyse des conditions historiques de production d'un discours à la forme même de ce discours, refusant par là de se confronter aux théories linguistiques pour interroger de préférence d'autres formes de savoir sur le discours, par exemple le savoir psychanalytique, nous pensons que notre travail, qui porte sur une période et un matériel discursif limité, nous impose cette confrontation avec les théories linguistiques.

une polémique réglée institutionnellement -des tensions sociales qui sont ainsi mises en formes dans le langage et que le vote final est censé dénouer.

Mais d'un autre point de vue, elles ne sont qu'un moment particulier de la mise en circulation de discours, constituants d'une formation langagière qui n'est pas limitée par elles. Leur importance du point de vue de la circulation des discours est que, à travers elles, on peut voir particulièrement clairement, comment, à certains moments, des discours hétérogènes sont organisés sous l'effet d'institutions qui les règlent, et se centrent autour d'un réfèrent social commun.

L'hétérogénéité des discours

L'hétérogénéité de ces discours dépend des facteurs matériels de leur production. Ils sont produits par des locuteurs différents et dans des conditions de production très diverses. Les appareils politiques sont les locuteurs privilégiés de cette situation. Par la voix de leurs leaders ou de leurs porte-parole, utilisant les moyens matériels de la communication de masse, la presse écrite, la presse parlée, l'image, l'affiche, le tract, ils produisent des discours qui s'opposent les uns aux autres ou se complètent. Ces discours peuvent se caractériser comme une circulation matérielle de significations. Mais les partis ne sont pas les seuls locuteurs d'une telle situation; l'ensemble des appareils d'état produit des discours: gouvernement, législateur, école, église, organisations professionnelles énoncent, à travers des moyens et des formes qui leur sont propres, des discours et mettent ainsi matériellement en circulation des significations. Celles-ci ne sont pas constituées seulement par l'articulation de mots dotés d'un sens intrinsèque en vertu de règles propres à la langue qui les véhicule. Elles ne sont pas préétablies. Elles se forment au contraire à travers la circulation des discours, comme on a pu le voir dans l'analyse de l'Ueberfremdung.

Les discours des partis ont pour propriété, dans ce cadre, d'être énoncés par un locuteur collectif. Nous entendons par là que leurs significations dépendent moins de la place sociale, de l'état psychologique, etc. de l'individu qui les prononce que de la place que son parti occupe dans une formation sociale, de la pratique qu'il y développe, du pro-

jet politique qu'il exprime à travers l'ensemble des discours qu'il tient ou qu'il a tenu. Un parti politique ne dit pas "n'importe quoi"; les discours qu'il énonce, par exemple lors d'une campagne de votation, entretiennent en quelque sorte des relations de paraphrases avec ceux qu'il tient par ailleurs. Ils ne sont pas pour autant tautologiques, car dans leur répétition même, mais aussi dans les oppositions et les relations qu'ils établissent avec d'autres discours, produits par d'autres locuteurs, collectifs ou non, se produisent des déplacements. "Les mots changent de sens" dit Michel Pêcheux. Pour nous, cela signifie que les mots peuvent se combiner entre eux de manière nouvelle, produisant des déplacements de signification. A la limite, de nouveaux mots peuvent se créer. Ces déplacements sont le produit de déplacements de rapports sociaux; par exemple, c'est l'évolution d'une situation sociale qui a produit le terme "Ueberfremdung". Mais le sens de ce terme n'existe pas en-dehors des paraphrases multiples et constamment déplacées qu'on trouve dans les discours qui ont mis la formule Ueberfremdung en circulation dans cette situation sociale.

En reprenant l'expression de Michel Pêcheux, nous lui donnons donc un autre sens! Ce n'est pas seulement des conditions de production différentes qui déterminent des effets de sens différents, donc des changements de sens, c'est aussi les conditions de circulation des discours, leurs rencontres. Aussi nous ne pensons pas que le changement de sens puisse être seulement analysé en se plaçant du point de vue de la production des discours; il faut aussi se placer du point de vue de leur circulation, où il est possible de saisir les effets de sens à proprement parler, c'est-à-dire les effets qu'une formule en circulation peut avoir dans une formation sociale. C'est ce que nous avons montré partiellement dans le chapitre I.

A côté des locuteurs collectifs, des locuteurs "individuels" participent à la production et à la circulation de ces discours. Dans tous les moments de la vie quotidienne, conversations au travail, dans les transports publics, conversations de table, de bistrot, ou de salon, échange de lettres, échange d'injures, de plaisanteries, il y a production et circulation de significations dans des discours. Cependant, entre discours collectifs et individuels, la limite n'est pas nettement tracée; et il n'est même pas sûr qu'on puisse les distinguer nettement à moins de faire des conditions de production des discours la

seule détermination de leur analyse. Du point de vue de la circulation des discours, dans des cadres institutionnels donnés, il faut au contraire les rapprocher pour montrer leurs interactions.

Prenons deux exemples. Dans un journal édité par un mouvement ou un parti politique, certains articles (éditoriaux, déclarations, etc.) sont le produit d'une écriture et d'une prise de position collectives. Souvent, ces articles ne sont pas signés, mais le fait de paraître dans tel journal plutôt que dans tel autre constitue en quelque sorte leur signature. D'autres, au contraire, émanent de tel ou tel correspondant, de tel ou tel individu, membre ou non de cette organisation politique, mais s'exprimant à titre personnel, "n'engageant pas la responsabilité collective de l'éditeur du journal". Pourtant le journal dans son ensemble, parce qu'il appartient à un appareil collectif, reconnu comme tel, constitue un discours collectif. Et à ce seul titre les articles pourtant "individuels", signés, caractérisent eux aussi le journal et les positions qu'il exprime.

Autre exemple. Nous analyserons plus loin un ensemble de lettres de lecteurs à leur journal, écrites au moment de la campagne 1970. Ces lettres peuvent se répartir en deux groupes principaux: celles qui appellent à voter OUI ou expliquent pourquoi leur auteur a décidé de voter OUI, celles qui appellent à voter NON. Chaque lettre constitue en soi un discours individuel, qui est le produit des conditions d'énonciation déterminant son locuteur (ses déterminations sociales, psychologiques, ses moyens langagiers, etc.). Mais en même temps chaque groupe de lettres forme un discours collectif qu'on peut décrire par rapport aux deux actes qui s'excluent mutuellement: VOTER OUI, VOTER NON. Mais cette distinction formelle imposée par l'institution du vote n'est pas relevante. Nous l'avons vu, du point de vue des significations que véhiculent les discours individuels, la distance entre le OUI et le NON est ^{souvent} minime. De ce fait les interactions entre discours individuel et discours collectif sont, dans ce cas, plus complexes.

Si nous insistons sur les problèmes que pose la distinction locuteur collectif/locuteur individuel, c'est que nombre de recherches sur le discours politique utilisent la notion de locuteur collectif comme condition essentielle d'une analyse linguistique des discours politiques, fondée sur l'existence d'un corpus homogène permettant de comparer les éléments entre eux (cf. J.-B. Marcellesi et B. Cardin, 1974,

pp. 17-18). D'un point de vue quelque peu différent, le montage de la procédure expérimentale de M. Pêcheux (voir ci-dessus) répond aussi à la nécessité théorique de l'existence d'un locuteur collectif.

Une telle démarche restreint considérablement les phénomènes langagiers étudiables d'un point de vue social; elle réduit la réalité sociale du langage à l'existence d'appareils homogènes, porteurs de discours. Au contraire, les notions de processus d'énonciation sociaux et historiques, produisant à travers des pratiques langagières diversifiées, des discours à la fois hétérogènes et constituant, dans leur ensemble, une formation langagière définie par l'existence d'un référent social commun circulant sous des formes diverses, nous paraît rendre compte plus concrètement de la place du langage dans une formation sociale.

Le réglage institutionnel des discours

Nous aimerions ici utiliser une image pour caractériser le réglage des discours dans les campagnes et les votations: celle d'un entonnoir qui, à un moment précis de l'histoire d'une formation langagière impose à tous les discours qui la constituent, un goulot d'étranglement dans lesquels ils s'engouffrent et s'applatissent au point de ne constituer plus que trois discours parfaitement normés et homogénéisés: OUI, NON, JE M'ABSTIENS.

Nous pourrions dire que les parois de l'entonnoir qui rabattent l'ensemble des discours dans le goulot et les homogénéisent, ce sont les multiples réglages du processus d'énonciation social et historique. Est-il possible de les décrire dans leur ensemble? Cela reviendrait à dire que nous sommes capables de décrire le fonctionnement global d'une formation langagière à un moment donné de son développement. Cela n'est évidemment pas réalisable. Toutefois il est possible de repérer un certain nombre de ces réglages. Nous avons noté déjà comment l'institution de vote règle la circulation des discours par les limites qu'elle impose non seulement à la campagne qui "prend fin" le jour des votations, mais aussi aux locuteurs qu'elle contraint d'exprimer leur position par un bulletin de vote; d'autres institutions, les partis politiques, et toutes les organisations représentatives, expriment des positions à travers des discours normés et constituent par là un cadre qui donne sa forme dominante à la formation langagière. Enfin, les mass-media,

en particulier la presse, sont un autre élément fondamental de ce ré-
glage institutionnel des discours. Prenons un exemple.

Lors des campagnes de 1970 et 1974, 24 Heures (anciennement Feuille
d'Avis de Lausanne, FAL), quotidien romand, a ouvert des rubriques
spéciales dans son courrier des lecteurs: "Le courrier du 7 juin"
"20 octobre 1974". Ce journal invitait par là les lecteurs à prendre
position: "La FAL fait place à tous ses correspondants, mais ne pu-
blie que l'essentiel de chaque lettre" (FAL, 9 avril 1970).

Pourtant, les journalistes chargés de cette rubrique ont dans les faits
été amenés à éliminer de la publication des lettres entières. Les cri-
tères, implicites ou non, qui ont déterminé le choix des passages re-
tenus sont bien précis¹⁾. Critères de contenu -choisir les passages qui
de leur point de vue de journalistes sont les plus "significatifs",
critères de forme -publier des extraits conformes à la norme grammati-
cale, mais surtout conformes à la norme sociale. Sont impubliables
des lettres ou les passages de lettres qui violent certaines normes
dont le journal est porteur:

Les règles grammaticales -les lettres dont les formes grammaticales ou
stylistiques sont trop éloignées des formes admises dans le discours
journalistique ne sont pas retenues²⁾ - la bienséance - les injures

-
- 1) Le quotidien précisait chaque jour dans sa rubrique "Monsieur le Ré-
dacteur": "Nos correspondants sont nos hôtes: ils expriment librement
leurs opinions. Nous ne publions cependant que l'essentiel de chacune
de leurs lettres et nous écartons naturellement les écrits anonymes
ou injurieux."
 - 2) Nous reviendrons dans le chapitre IV sur cette question. En effet, la
publication exceptionnelle d'une lettre attaquant l'analphabétisme
des travailleurs immigrés mais présentant elle-même une langue vio-
lant constamment les normes grammaticales du français, déclencha une
série de réactions violentes et contradictoires en Suisse, mais aussi
en Italie, et posa par là-même aux journalistes, le problème des cri-
tères de publication des lettres. Comme J.-M. Vodoz le souligne dans
un article de conclusion à la campagne (FAL 21.5.70): "Nous avons
appris, par une explosion de mine, que nous avançons en terrain dan-
gereux". Ce "terrain dangereux" sur lequel nous reviendrons, c'est
celui des pratiques langagières et de leur rapport aux diverses nor-
mes sociales. Nous montrerons alors la nécessité d'une critique du
grammairiens mais aussi du linguiste qui rejettent comme "déviantes"
des pratiques langagières qui ne "respectent" pas les normes établies
du bien parler, pratiques qui pourtant existent bel et bien et qui
n'excluent pas la communication sociale, même si cette communication
s'opère à travers des formes difficiles à analyser avec les instru-
ments de la grammaire ou de la linguistique.

sont éliminées - les représentations idéologiques dominantes - les attaques portant trop clairement contre l'ordre établi, le système social et économique, le gouvernement sont effacées. On mesure par là une autre limite imposée par les institutions au débat instauré. Tout lecteur peut écrire à son journal, mais jamais il n'est assuré d'être publié. Il ne prend pas la parole, on la lui donne.

Ce type de réglages, qui limite la circulation même des discours, contribue, comme l'ensemble des institutions, à imposer la forme et le contenu du débat et à présenter les votations comme conclusions naturelles de ce débat.

Le référent social

Nous avons noté dans notre introduction que deux formules, Ueberfremdung et xénophobie avaient connu dès le début des années 60 une circulation intense en Suisse. Nous entendions par là que ces deux termes¹⁾ sont apparus de plus en plus massivement dans toutes sortes de discours prononcés dans les limites du territoire suisse, et que ce fait pourrait même se vérifier statistiquement. En d'autres termes, ils étaient dans toutes les bouches, sous toutes les plumes. Néanmoins la notion de formule²⁾ signifie pour nous encore autre chose qu'un fait purement quantitatif. Elle signifie que ces deux morphèmes lexicaux ont condensé en eux une masse considérable de discours, auxquels ils servaient, en quelque sorte, d'équivalents sémantiques. Énoncer l'un ou l'autre terme, c'était mettre en circulation des significations multiples et contradictoires, renvoyant à l'existence de familles d'énoncés paraphrastiques pour lesquels ils apparaissent comme des "paradigmes primitifs". Il ne faudrait pas donner à ces termes linguistiques une valeur théorique qu'ils n'ont pas. Ils nous servent ici à désigner un fait social et non un fait linguistique, strictement formel. Par exemple dans deux plaquettes de propagande³⁾ "anti-xénophobes" parues lors de la campagne 1974, on trouve des formulations du type suivant:

Lexique des lieux communs de la xénophobie

- Les étrangers ne connaissent pas notre langue et ne font aucun effort pour l'apprendre
- Ils viennent pour gagner le plus possible et envoyer le plus d'argent possible chez eux